

Date : 7 juin 2018

---

**Présents** : Thierry Chevallereau, Maryse Le Maux, David Decoux, Jean-Luc Connan, Sylvie Le Clec'h Roppers, Karim Khetib, Marie Derrien, Pierre Merhand, Monique Gauthier, Caroline Thieffry, Philippe Vitoria, Edith Legrand

**Excusés** : Marion Lassus, Méziane Aftis, France Michaut, Alexandra Glais

**Pouvoirs** : GE GEIQ AERO, GE Interpro

---

I. **APPROBATION COMPTE RENDU DERNIER CA**

Approbation à l'unanimité du compte rendu du CA du 29 mars 2018.

II. **RETOURS SUITE À L'AUDITION AU CESE**

Thierry Chevallereau et Maryse Le Maux ont été auditionnés par le CESE le 6 juin 2018, suite à la saisine du Premier Ministre Edouard Philippe.

Il en ressort un exercice délicat compte tenu de la répartition des prises de parole ; suite de questions auxquelles seuls quelques interlocuteurs pouvaient répondre. Plus de 3h d'audition, où étaient également auditionnés :

Isabelle LE FAUCHEUR, présidente FNGE et Hervé LE CHEVALLIER, expert  
Francis LEVY, secrétaire général FFGEIQ ;  
Bernard DELORME, Nicolas VERDON, délégué général FNPSL  
Philippe FAUCON, président FNGEAR  
Laurence LUBRUN, secrétaire générale de service de remplacement France ;  
Dalila BENFEDDAMEAQUOUL de la Fédération des employeurs du secteur culturel, accompagnée de Mme Laure LANIER, directrice de Mezzanin Admin

Le SNGE a mis en exergue (informations complètes dans document annexe) :

**Les freins au développement** (Manque de notoriété ; initiative d'employeurs ; manque de clarté juridique)

**Les leviers du développement** (Une campagne nationale d'envergure sur les Groupements d'Employeurs ; Etendre la notion de Groupements d'Employeurs en allant au bout de la loi sur le décompte des effectifs. Accompagnement temps partagé et formation)

Le SNGE suivi en cela par la FFGEIQ, les Agriculteurs, la Fédération sports et loisirs (FSL) s'est élevée fermement contre le projet d'une convention collective spécifique aux GE.

De même, le SNGE, la FNGEAR, la FNSR, la FSL et la Fédé culture se sont également élevés contre la proposition de la FFGEIQ de Label GE.

Sans préjuger du résultat, les faits suivants sont à noter :

- Première question posée : pourquoi la représentation des GE est-elle aussi atomisée ? Réponse : pas tant que cela dans les idées. Voir les positions communes ci-dessus concernant les refus de Label et de Convention Collective.
- Les prises de position du SNGE ont été suivies par la FNGEAR, la FSL, la Fédération Culture. Depuis cette audition, un rapprochement semble de plus en plus au goût du jour avec ces derniers : Philippe Faucon a proposé plusieurs dates de rencontre ; la FSL a repris contact également avec Thierry Chevallereau pour fixer un RDV.
- Il est nécessaire de prévoir un RDV avec la FFGEIQ pour mettre à plat certains points suite à leur prise de parole (« certains GE sont incompetents »)
- Il a été très apprécié qu'un document soit remis en fin d'audition, compte tenu de la richesse (et possible confusion) des échanges.

Suite donnée : prise de contact auprès du président de la commission pour apporter des précisions le cas échéant et connaître le calendrier. Alliance Emploi est également auditionnée, avec un apport complémentaire à celui du SNGE et servant l'exemple territorial. Alliance Emploi mentionnera le PIC, dans lequel il est nécessaire de s'inscrire.

### III. ECHANGES SUR LA FEUILLE DE ROUTE : GOUVERNANCE 2018 – 2021. LE PROJET.

Une démarche collective pour fixer la feuille de route 2018-2021, sur la base d'un sondage, suivi d'un échange en CA, puis présentation en AG.

*Sondage réalisé auprès de l'ensemble des administrateurs.*

*15 réponses obtenues représentant 13 GE (sur 16 GE membres du CA)*

*3 réponses de Président – 12 réponses de Directeurs*

Trois grands axes retenus quant au projet :

*Positionnement*

*Lobbying*

### *Communication*

#### **POSITIONNEMENT**

- Etre reconnu comme un interlocuteur majeur des GE par les pouvoirs publics, en synergie avec nos partenaires : FNGEAR, FSL, Fédé Culture, Services de Remplacements...
- Ouverture aux autres structures représentatives, décloisonnement du SNGE, ouverture d'esprit
  - ACTION : rencontres avec mêmes partenaires ; prises de positions communes formalisées (écrits)
- Gagner en représentativité : Nombre d'adhérents, Intégrer plus de GE
  - ACTION :
    - Action individualisée et personnalisée auprès de quelques GE identifiés (ex : RESO)
    - Identifier ces GE d'ici la fin de l'année

#### **LOBBYING**

- Faire évoluer le cadre législatif : lobbying juridique, dans la continuité de la loi travail.
  - ACTION : être à la table des négociations (opportunistes ou non) : PACTE, CESE, ....
- Aide à l'accompagnement du temps partagé et à la création de CDI :
  - Que sera le CDI dans 3 ans ? CDI, et en plus...? Le CDI ne suffit plus (liberté dans l'organisation du temps de travail, ...).
  - Accompagnement du parcours professionnel
  - Accompagnement des parcours de vie (les besoins de chacun évoluent : temps plein puis partiel, déménagement, ...)
  - Accompagner les évolutions des métiers de demain, ...
  - ACTION :
    - avoir un positionnement avec et auprès des filières / branches professionnelles pour s'informer en amont
    - Se faire accompagner sur la démarche de l'évolution des métiers

#### **COMMUNICATION**

Le CA valide le projet de lancement d'une communication nationale en 3 étapes :

- 1 Lancement d'une première démarche avec un accompagnement d'un professionnel pour la mise en place d'un cahier des charges,
- 2 Briefing agences
- 3 Proposition pour validation auprès du CA

La commission communication précise qu'une communication nationale nécessitera un investissement financier des GE qui sera validé par le CA.

#### **IV. ECHANGES SUR LA FEUILLE DE ROUTE : GOUVERNANCE 2018 – 2021. L'ÉQUIPE.**

### **Rappel des modalités d'élection du CA :**

Le conseil d'administration est élu lors de l'assemblée générale pour 3 ans.

Il est composé de 16 membres maximum.

Un GE = une adhésion = une voix. Chaque GE est représenté, s'il le souhaite, par un binôme directeur / président.

### **Le / La Président (e)**

- Leader, charismatique, locomotive, bon communicant(e), porte-parole, ouvert aux autres organisations
- Etre en mesure de porter le lobbying
- Garant(e) de l'application de la feuille de route décidée par le CA : prend des décisions, arbitre les éventuels différends entre GE dans le respect de l'éthique du SNGE
- Disponible : pour aller à la rencontre des GE, pour le lobbying, pour les réunions
- Forme un véritable trinôme avec l'animatrice et le CA.
  
- Représente les GE dans leur diversité, être capable de les rassembler avec une vision non restrictive
  
- Etre passionné(e) par les GE et leurs opportunités ; professionnalisme

### **Le conseil d'administration**

Au-delà du seul président(e), le conseil d'administration doit permettre :

- une représentativité géographique
- une représentativité en matière de secteurs d'activité

Les directeurs présents au CA devront alimenter le(a) futur(e) président(e) de leurs expériences terrain.

Compte tenu des critères énoncés ci-dessus, le SNGE va procéder au renouvellement du CA lors de l'AG du 8 juin et se donnera le temps de rechercher un/une président(e) correspondant aux besoins du SNGE.

Thierry Chevallereau a posé la question d'une ouverture potentielle des statuts en vue de permettre à un directeur(trice) de GE de prendre la présidence du SNGE, contrairement à l'obligation actuelle qu'il s'agisse d'un administrateur(trice). Cette proposition n'est pas retenue ce jour mais pourra être reposée ultérieurement.

### **V. [PORTAIL DU TEMPS PARTAGÉ.](#)**

Point reporté, par manque de temps.

### **I. [ANNEXES](#)**

Saisine Premier Ministre  
Convocation du CESE  
Document présenté au CESE

**PROCHAIN CONSEIL D'ADMINISTRATION :**  
20 septembre 2018 à Argentan  
(en remplacement du 13 septembre initialement programmé)